

Caserne de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris Bourg-la-Reine (92)

Présentation de l'opération

L'objet de l'opération est la reconstruction du site, au 15/17 Boulevard Carnot à Bourg-la-Reine (92), en lieu et place de l'ancienne caserne devenue inadaptée aux enjeux quotidiens de la Brigade.

Si la nouvelle Caserne de Bourg-la-Reine doit offrir aux sapeurs-pompiers un outil de travail et des lieux de vie scrupuleusement adaptés à leurs métier et quotidien, elle doit aussi porter de belles ambitions urbaines, pour conforter les qualités de son tissu environnant et évincer toutes les nuisances qu'elle pourrait lui imputer par son intense activité.

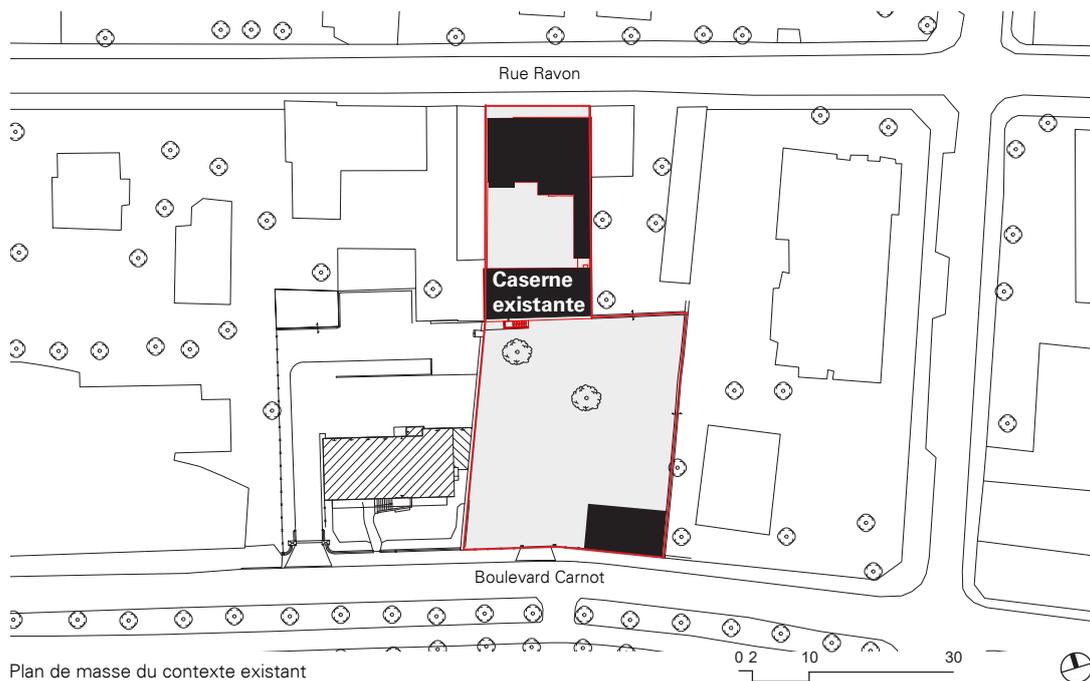


Boulevard Carnot



Rue Ravon

Localisation



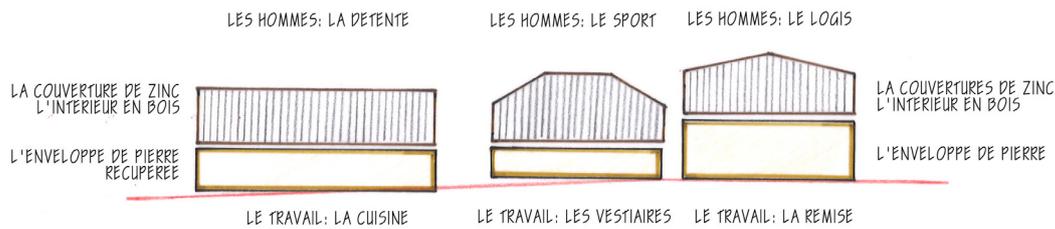
En bordure de l'hyper-centre, ce tissu s'impose comme le témoin privilégié d'un développement urbain à deux visages : public sur le Boulevard Carnot, résidentiel sur la Rue Ravon.

Des déclinaisons plurielles pour une identité affirmée, à la fois sécurisante et apaisante.

Boulevard Carnot :
Des équipements majeurs – un conservatoire de danse et de musique, une bibliothèque, un groupe scolaire, un institut universitaire, comme autant de programmes témoins d'ambitions communales, témoins aussi de l'histoire contemporaine de l'architecture, de ses profils et matières.

Rue Ravon :
Pavillons et petits immeubles d'habitation, comme autant de ponctuations mâtinées d'un parcellaire hétéroclite et plutôt inscrit en profondeur à la perpendiculaire de la rue Ravon.

Programme et parti architectural



C'est pour traduire cette identité sécurisante et apaisante que la conception de la caserne s'est façonnée avec déterminisme et sensibilité.

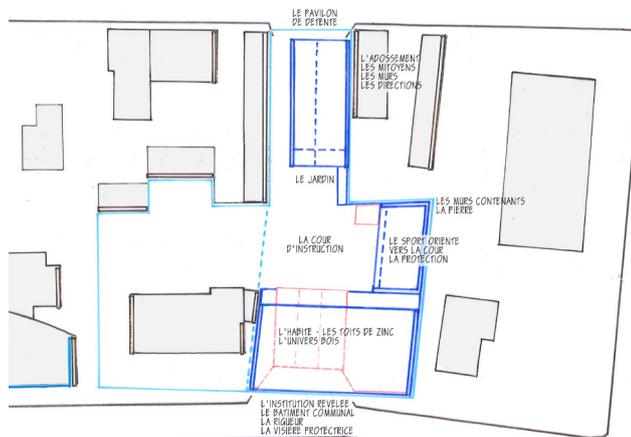
- Avec un déterminisme fonctionnel qui organise la sortie « bruyante » des véhicules d'intervention sur le boulevard Carnot.

- Avec une sensibilité protectrice qui, pour tout à la fois entraver les regards extérieurs et contenir, en coeur de site, ceux des sapeurs pompiers comme les possibles clameurs de leurs activités 24 heures sur 24 (au profit de la tranquillité

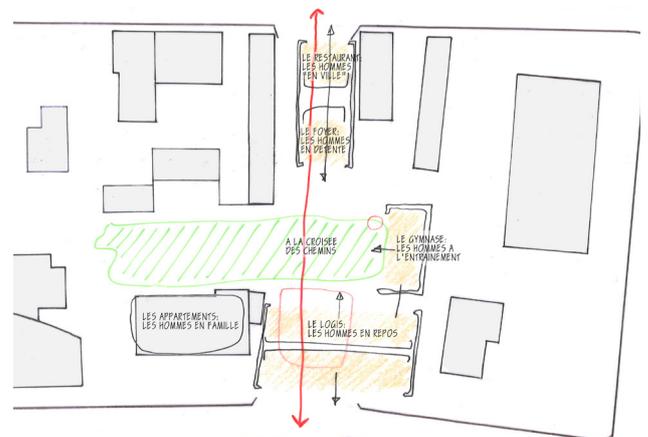
des riverains), ferme toutes les façades mitoyennes privilégiant en contrepartie de grandes ouvertures sur la cour d'instruction.

- Avec une sensibilité volumétrique aussi qui, pour conserver une échelle de quartier communal, scinde en deux strates horizontales l'épure de chaque entité bâtie

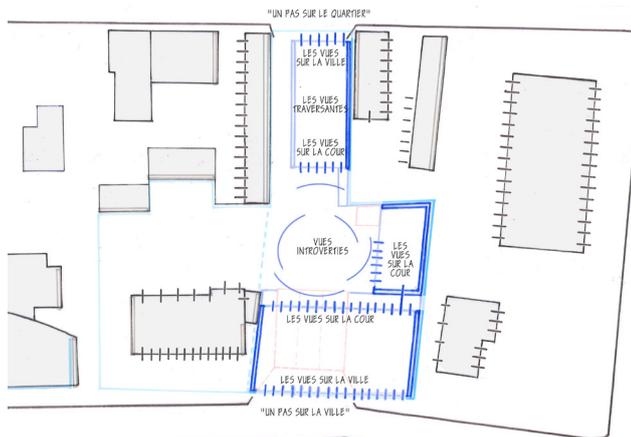
- Avec une sensibilité expressive et « souriante » enfin qui, par les choix de matières (et de leurs mises en oeuvre), préfère à tout effet ostentatoire ou « clinquant », une belle évocation de la « localité ».



LA COMPOSITION DANS SON CONTEXTE



LES HOMMES ET LES FEMMES EN SITUATION



DES VUES CONTRÔLÉES



PRIORITÉ ABSOLUE : FACILITER LES DÉPARTS ET RETOURS D'INTERVENTION

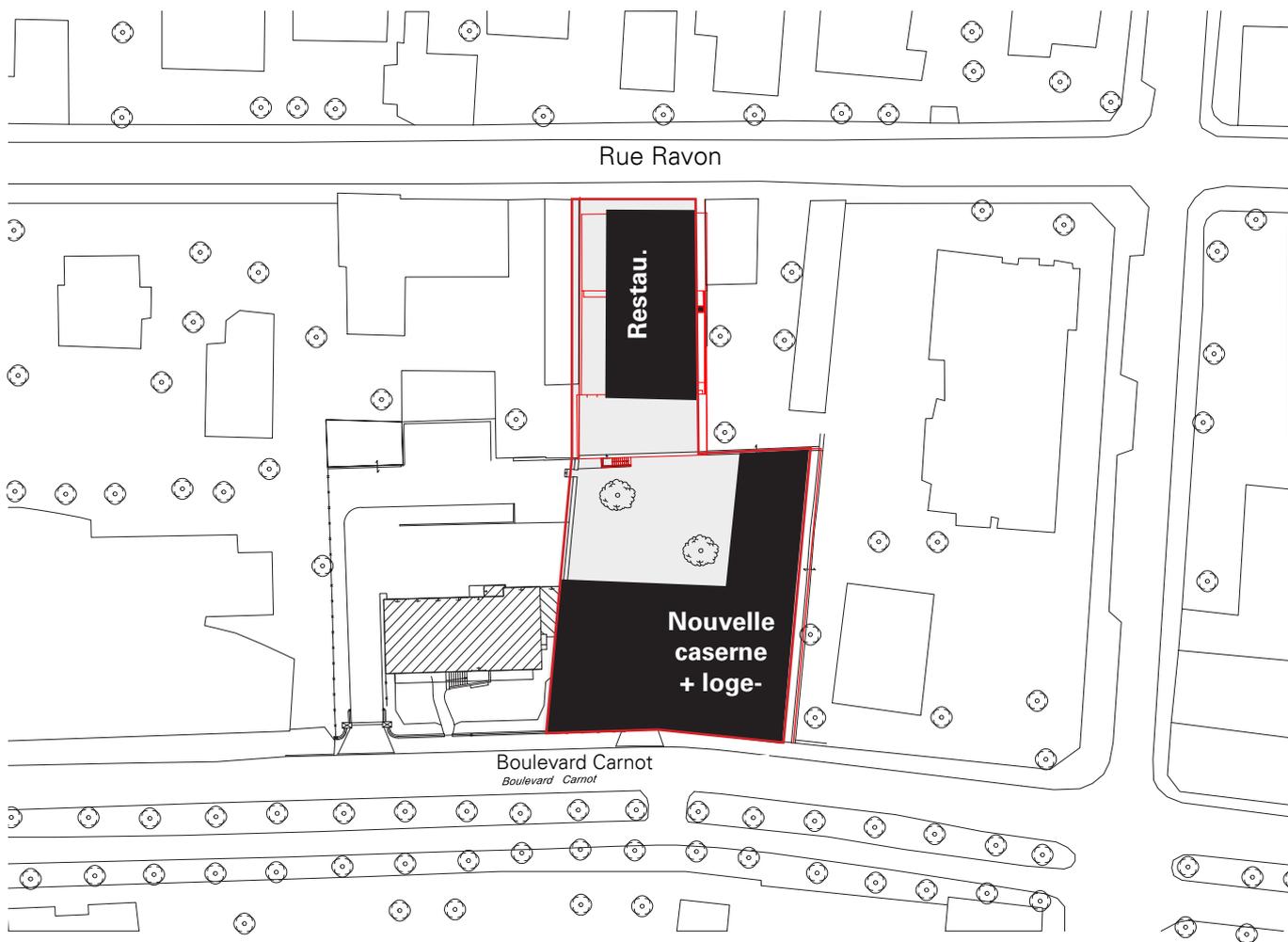
Une nouvelle organisation

Le programme organise la caserne en six zones identifiées, dont les différentes composantes ont toutefois pu être volontairement dissociées afin de gagner encore en performance.

Pour garantir l'optimisation des lieux, sans faille.

Pour privilégier impérativement les opérations d'intervention (en limitant notamment les distances à parcourir).

Pour rendre particulièrement confortable le service et la vie des sapeurs pompiers.

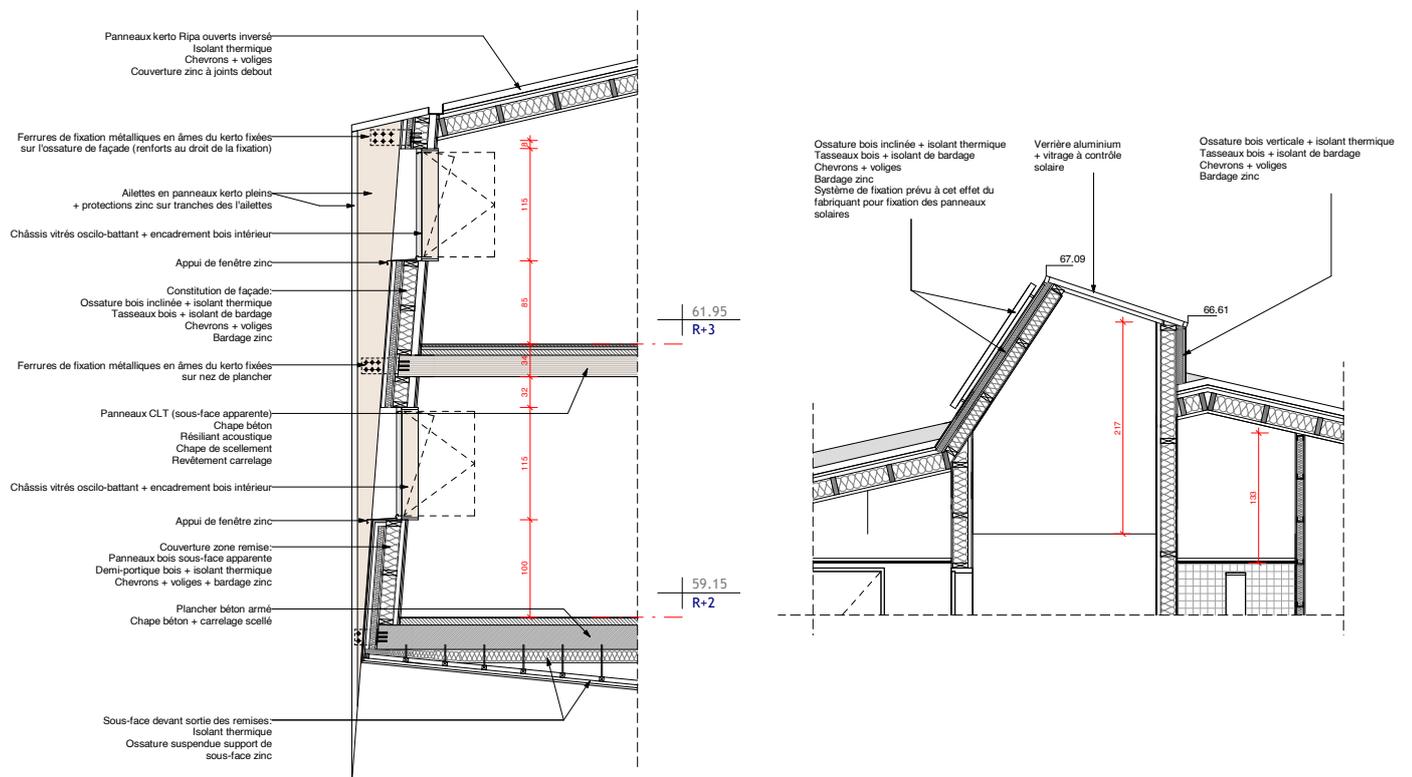
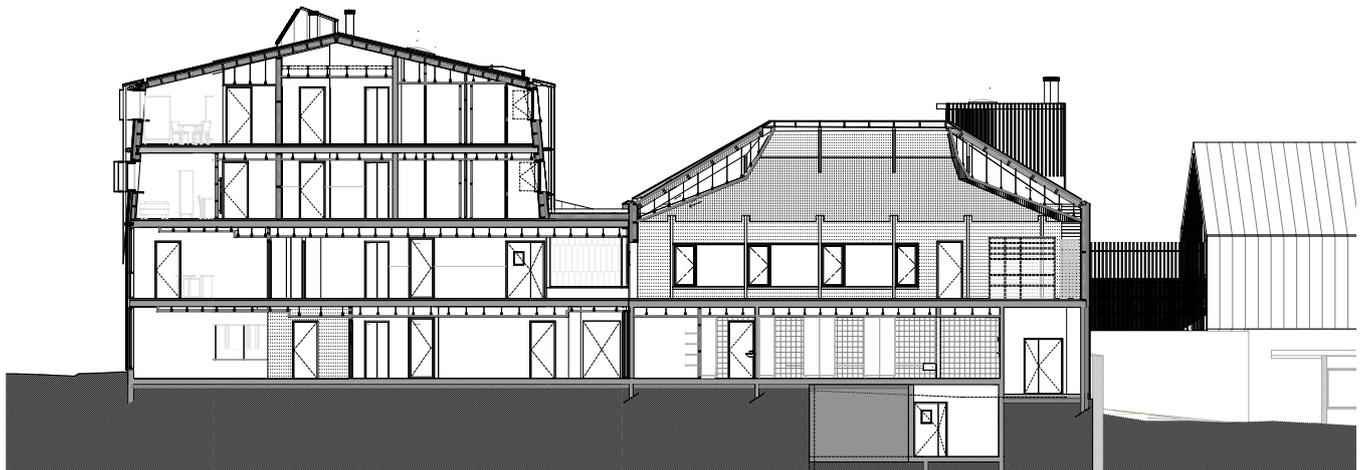


Plan de masse du contexte existant

0 2 10 30



Structure bois



Dispositifs environnementaux



Chaque entité de la Caserne de Bourg-la-Reine est la résultante de contraintes urbaines et environnementales.

En fonction de leur orientation et de leur destination, les composantes du programme adoptent différents dispositifs :

Dispositifs de protection :

Quête de l'ombre et de l'intimité

Dispositifs d'ouverture :

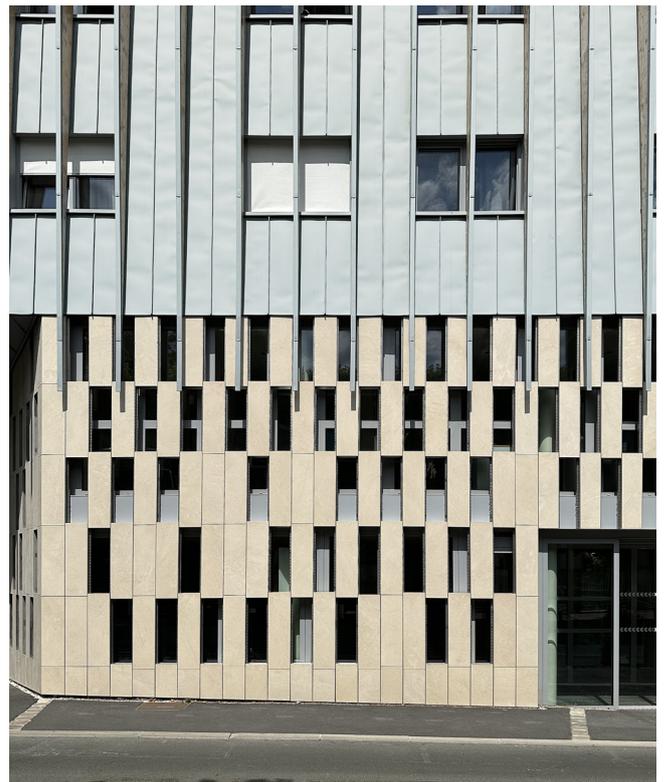
Quête de la lumière et du partage

Voir sans être vu

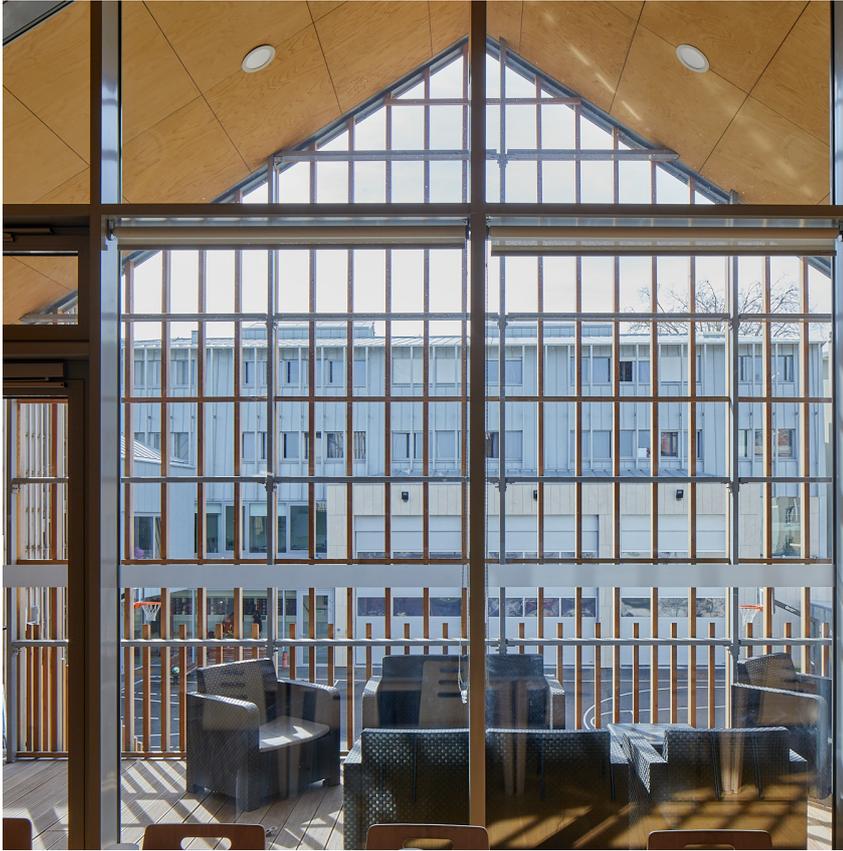
Le socle du bâtiment Carnot est massif et compact : il est important d'assurer la confidentialité et la sécurité des activités qui s'y déroulent.

Seulement, cette compacité volontaire s'atténue ponctuellement sur un rythme « en domino » tenant place de filtre visuel : les sapeurs-pompiers en charge du PVO voient sans être vus.

Il en va de même pour les bureaux situés au premier étage, au détail près que la trame occultante se deserre, laissant percer une lumière tempérée, confortable pour le travail.



Se protéger du Soleil



Véritables aires de détente et d'apaisement, les salles de restauration se devaient de conforter ces qualités nécessaires à leur bon usage en altérant l'impact de la lumière sur les lieux.

C'est pourquoi une résille de bois s'installe au droit de la façade en retrait, tenue à distance par la terrasse intimiste.

De longues épines verticales animent la façade Carnot, au Sud. Mais il ne faut pas s'y tromper : leur présence n'est pas décorative. Ces lames agissent comme des brise-soleil et adoucissent l'impact lumineux dans les deux niveaux de chambres

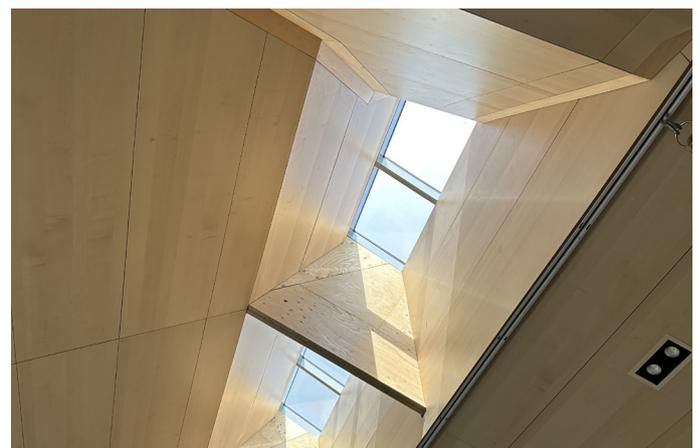
Profiter de la lumière zénithale

Des ouvertures ponctuent la « cinquième façade » composée par l'ensemble des toits de la caserne.

Ainsi pénètre dans l'enceinte du bâtiment une lumière douce, non éblouissante, propice à la pratique du sport ou à l'éclairage naturel des circulations de la zone d'hébergement.

Par ces dispositifs, la caserne s'incarne comme un organisme accueillant, attentif à son environnement et aux orientations.

Dans l'urgence du quotidien et des interventions incessantes, on se surprend à lever le regard vers le ciel.



Composer avec les ressources in situ

Le projet de reconstruction de la caserne de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris à Bourg-la-Reine a fait l'objet d'une démarche environnementale sans certification, basée sur le référentiel Générique pour la Qualité Environnementale des Bâtiments – Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE® Millésime 2015 de Certivéa du 20 avril 2015.

A ce titre, différentes mesures ont été prises afin de valoriser l'utilisation de matériaux sains, biosourcés et réemployés.

LA PIERRE : D'UNE VIE...



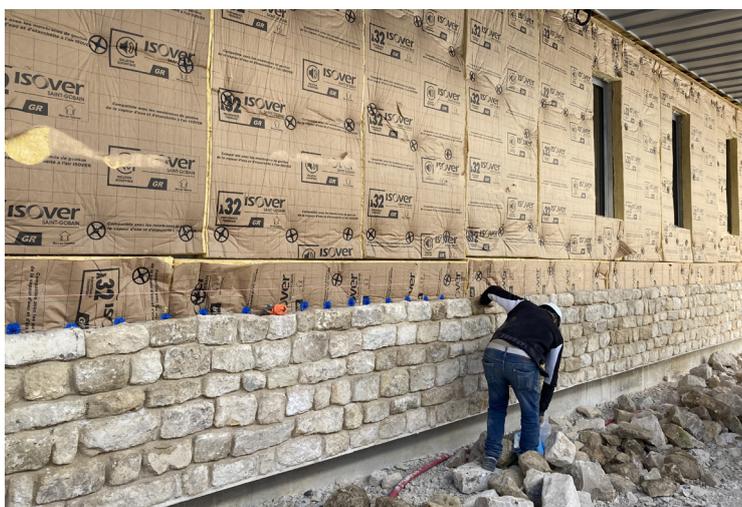
L'ancienne caserne n'a pas tout à fait disparu, et pour cause. Démolie en deuxième phase du chantier, elle continue cependant d'alimenter l'esprit des lieux et des usagers d'une manière surprenante : lors du chantier de démolition, les pierres qui constituaient ses murs extérieurs ont été déposées, stockées, nettoyées puis façonnées. Après un travail minutieux de calepinage et de sélection, quelques mois plus tard commençait leur nouvelle vie...



... À l'autre

Alors installés sur une cornière métallique (ou pièce d'arrêt) les lits de pierres récupérées au préalable viennent habiller la façade de béton porteur du bâtiment de Restauration / Détente de la nouvelle caserne. En plus de prolonger l'histoire de ce matériau sur le site de la caserne, on évite, d'un point de vue pratique et économique, l'utilisation d'un produit industriel ou onéreux.

Rien n'est laissé de côté. Dans une dynamique complémentaire, les pierres de calibres inappropriés et le restant de débris minéraux ont été concassés, puis exploités à des fins de terrassement destinés à accueillir les voiries et la cour d'instruction.

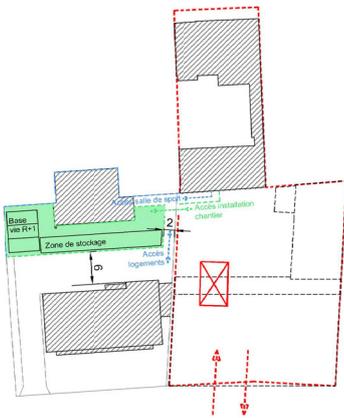


Chantier

Si le centre de secours se devait d'augmenter sa capacité opérationnelle, il devait en préalable, durant toute la durée de son opération «tir-roi», maintenir son activité à la seule hauteur de son armement actuel.

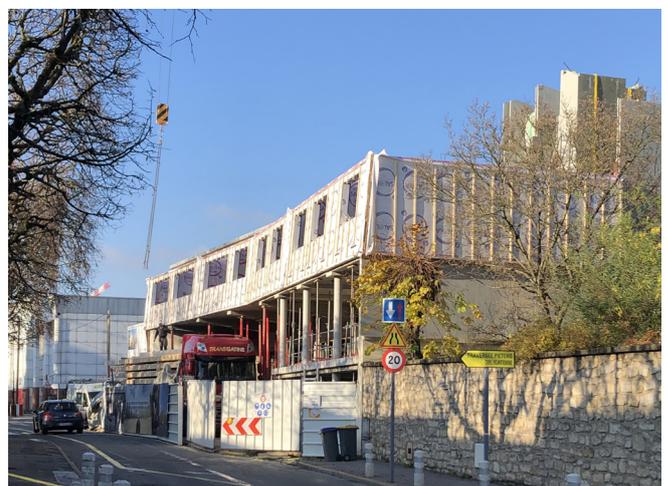
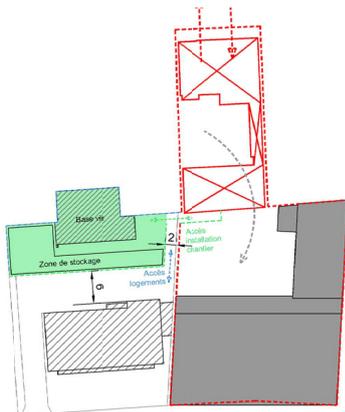
Chantier phase 1

- Installation du chantier et base vie sur la parcelle voisine.
- Salle de sport accessible aux sapeurs-pompiers pendant toute la phase, par cheminement dédié.
- Désamiantage, déplombage et démolition du garage existant.
- Construction du bâtiment Carnot + gymnase.



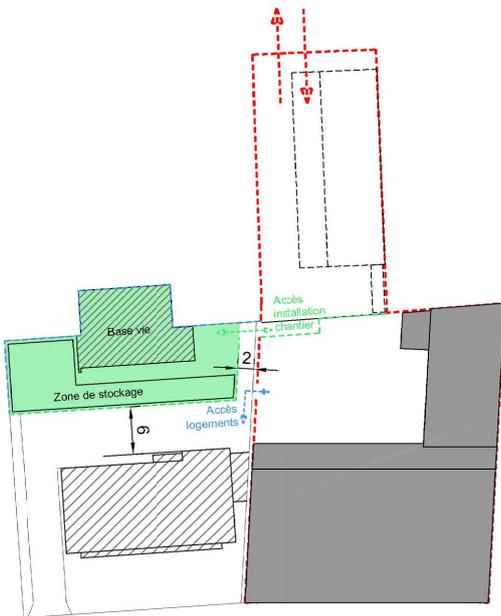
Chantier phase 2

- Réception de la phase 1
- Déménagement de la caserne existante vers la nouvelle.
- Désamiantage, déplombage et démolition de la caserne existante.
- Récupération et stockage des pierres existantes pour réemploi.



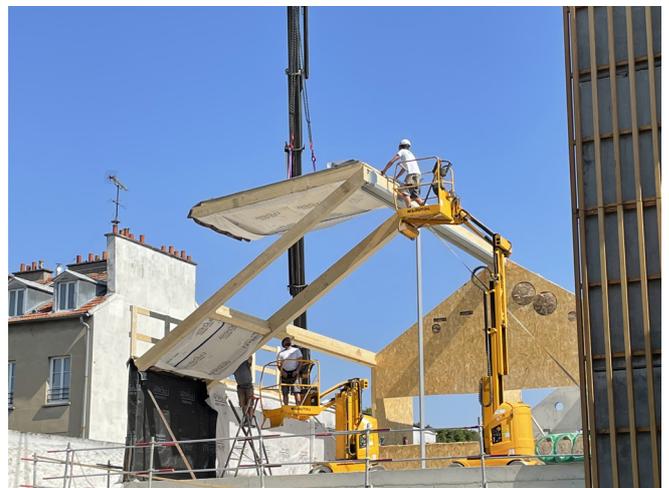
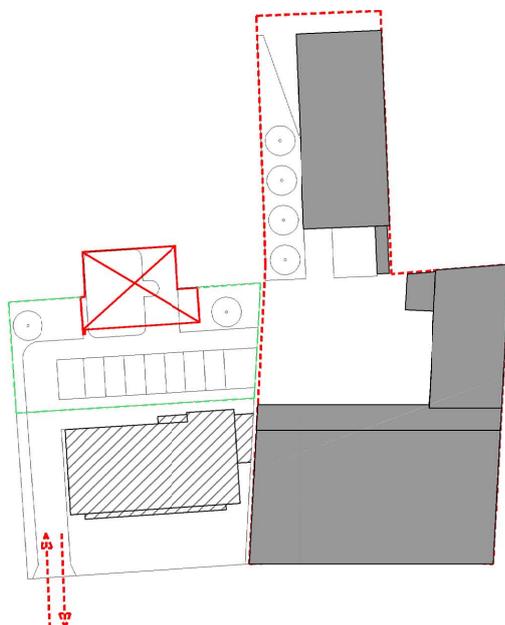
Chantier phase 3

- Construction de la phase 3 : bâtiment Ravon



Chantier phase 4

- Réception de la phase 3
- Démolition de la salle de gymnastique existante.
- Aménagement des espaces extérieurs et de la parcelle voisine, dont 10% de paysage et pleine terre.



Accès de chantier	
Accès logements et salle de sport	
Accès véhicules de chantier	
Déménagement	
Emprise installation de chantier	
Désamiantage / Déplombage / Démolition	
Construction neuve	
Clôture de chantier	